

Type d'intervention

Interpellation (art. 33 RCG)

1^{er} signataire *Madeleine Delorze*

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Socialiste – Centre Gauche /

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission



Signature du Président

Titre

PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)

Texte de l'intervention

Il est admis et reconnu que notre station d'épuration est surchargée en eaux claires. Une partie d'explication serait que les eaux de toiture et de surface ne sont pas infiltrées localement.

Pour remédier à cette vaste problématique, notre commune travaille avec un Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) élaboré en collaboration entre le Service cantonal de la Protection de l'Environnement (SPE) et l'Association suisse des Professionnels de la protection des eaux (VSA).

Il est dit que " les communes en restent les maîtres d'ouvrage. C'est à elles seules qu'incombent, une fois le PGEE réalisé, de l'exploiter et de le pérenniser." (site du canton du Val ais - PGEE).

Or, aucun plan sur ce sujet n'est trouvable sur le site de la Commune. C'est dans un Colombes et Murailles de 2009 qu'on en trouve enfin la trace à travers le résumé des décisions du Conseil municipal. Ce plan qui apparait là est un explicatif, un aperçu d'éléments à prendre en compte pour la gestion des eaux claires et usées.

De plus, le Règlement communal des eaux propres et usées date de 1981.

Conclusion

- Comment se présente, en 2017, le PGEE dans notre commune?
- A l'heure de l'extension de la Step, la présentation de ce plan au plénum ne serait-elle pas de bon aloi afin de comprendre comment le conseil municipal gère la situation, avec quelles priorités, de quelle façon et quels en sont les coûts ?
- Est-ce qu'un nouveau Règlement communal des eaux propres et usées est prévu ?

- La population, certainement ignorante de cette grande étude, pourrait-elle être informée ? ...à nouveau par le biais de Colombes et Murailles, pourquoi pas ?

Merci de votre réponse officielle.

Collombey-Muraz, le 15 mars 2017

1^{er} signataire :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. Engel', written in a cursive style.